

sgv usam

Dachorganisation der Schweizer **KMU**
Organisation faîtière des **PME** suisses
Organizzazione mantello delle **PMI** svizzere
Umbrella organization of Swiss **SME**



135^e Rapport annuel

2014

Editorial	4
------------------	---

Le monde des PME

Le « pipe monster », fleuron d'un leader mondial sans concurrence	8
Le succès grâce aux variétés de métal dur	11
La capacité d'innovation des PME suisses	14

Dossiers-clés

Formation professionnelle	20
Politique économique	22
Energie et environnement	24
Développement territorial	26
Mobilité	28
Politique fiscale et financière	30
Politique sociale	32
Politique du marché du travail	34

Organisation

Chambre suisse des arts et métiers	38
Comité directeur	39
Secrétariat	40
Fonds de protection	41

Institutions PME

Femmes PME Suisse	44
Fondation PME Suisse	45
proparis Prévoyance arts et métiers Suisse	46
Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM	46

Organes et organisations membres

Comité directeur	48
Présidents et membres d'honneur	49
Chambre suisse des arts et métiers	50
Liste des organisations membres	53

Modèle suisse : défendu avec succès, mais les attaques continuent

L'Union suisse des arts et métiers usam a encore renforcé, en 2014, le rôle majeur qu'elle joue dans la défense du modèle suisse contre les demandes de redistribution formulées par la gauche.

A l'instar des années précédentes, l'usam, plus grande organisation faitière de l'économie suisse, s'est en 2014 engagée de manière vigoureuse et résolue pour la préservation du modèle qui fait le succès de la Suisse. Quelques mois à peine après le **NON** écrasant à l'initiative 1:12, la gauche a dû essuyer un nouveau revers cinglant au terme d'une nouvelle campagne de vote marquée par l'usam. En mai 2014, plus de 70% des votants ont en effet dit **NON** à l'initiative sur les salaires minimums et ainsi donné un signal on ne peut plus clair en faveur d'un marché du travail libéral et d'une place économique suisse compétitive.



La défaite sur les salaires minimums n'a pas été, en 2014, la seule votation perdue par la gauche helvétique

contre l'usam, responsable de la campagne. Les citoyens suisses ont dit **NON**, à une majorité bien plus claire que nous l'espérions, à la suppression de l'imposition d'après la dépense. Ce net rejet de la troisième initiative de redistribution lancée consécutivement par la gauche n'a pas été qu'un simple **NON** supplémentaire à une propagande politique fondée sur la jalousie, mais surtout un refus sans équivoque de l'imposition constante de nouvelles charges à la classe moyenne et aux PME. En d'autres termes : les votants n'acceptent plus de devoir payer toujours plus d'impôts.



Pourtant, le prochain projet de la gauche, exactement dans la même veine, arrivera dans les urnes en 2015 déjà : l'initiative pour un impôt sur les successions. L'usam combattra également avec la plus grande vi-



Après de nombreuses années à la vice-présidence, Dino Venezia passe le témoin à Jean-René Fournier.
 (De gauche à droite : Dino Venezia, Jean-François Rime, Rolf Büttiker et Jean-René Fournier)

gueur cette nouvelle idée socialiste visant à « dépasser le capitalisme » : cette initiative aurait des conséquences désastreuses sur nos PME et en particulier sur les entreprises familiales.

Enfin, l'aboutissement extrêmement clair du référendum Billag a, une fois de plus, démontré de manière éclatante la capacité référendaire de l'usam et fait comprendre que la classe moyenne helvétique et les PME ne sont pas prêtes à se laisser sans cesse grever de nouveaux impôts et de nouvelles taxes. Sa victoire contre la loi sur les cartels a en outre

permis de montrer que les coûts croissants de la réglementation ne sont pas acceptables.

NON à la nouvelle redevance Billag et **NON** à l'initiative pour un impôt sur les successions : en 2015 également, l'usam défendra avec la plus grande détermination les intérêts des 300 000 PME qu'elle représente.



Le monde des PME



Zaugg AG, Eggiwil – Leader mondial dans le développement et la production d’engins de haute qualité pour le déneigement de routes, voies ferrées et pistes d’aéroport. Unique en son genre, la machine développée par Zaugg pour modeler les rampes de neige (half-pipe) est un exemple de la façon dont les PME suisses s’affirment sur le marché international.

Le « pipe monster », fleuron d’un leader mondial sans concurrence

Depuis des années, l’entreprise Zaugg AG, à Eggiwil, est imbattable en matière de déneigement et de construction de rampes. Ce qui a germé un peu par hasard, vers 1990, à coups de bricolages et de tâtonnements, a hissé cette PME innovante à une position dominante sur le plan international. Zaugg façonne aujourd’hui, dans le monde entier, des rampes où s’écrivent l’histoire du sport et les records mondiaux. Sculpter des ouvrages aussi



Pas de compétition sans Zaugg : avec sa rampe géante, la PME d’Eggiwil est leader mondial dans son secteur.



La PME Zaugg AG, à Eggwil, conçoit et produit, sur mesure, des engins servant à déneiger routes, autoroutes, pistes d'aéroports ou voies ferrées.

grands, abrupts et impressionnants exige savoir-faire, précision et qualité hors pair. Zaugg possède cette technologie des fraises à neige puisqu'elle a inventé l'engin le mieux adapté à la construction de rampes de neige. « Les murs (ou cuillères) sont construits par des spécialistes du domaine skiable sachant comment s'y prendre avec un monstre monté sur une dameuse de pistes », nous dit Daniel Frutiger, CEO de la société. Actuellement, aucun championnat mondial ni olympiade ni concours important n'a lieu sans une rampe Zaugg. C'est ainsi que Zaugg a été « faiseur de rois » aux JO de Sotchi en 2014 et a participé à la construction de la plus haute rampe du monde (6,9 m) à Laax.

Le slogan olympique « plus vite, plus haut, plus fort » vaut aussi pour les fabricants de machines. Les cuillères, qui au début mesuraient environ 3 mètres de haut, se sont agran-

dies au fil des ans. « Ces dernières années, les rampes géantes, de 6,7 mètres, sont devenues la norme. Certains athlètes font des sauts de 6 mètres au-dessus de la rampe. Il fallait donc des engins plus grands », dit Frutiger. Le fleuron – hors concours – de l'entreprise emmentaloise est une machine à rampe qui pèse 1,5 tonne et a coûté 120 000 francs. Le fait que l'athlète Shaun White, médaillé d'or aux JO d'hiver de 2010, possède sa propre rampe Zaugg montre bien à quel point l'entreprise suisse s'est acquis un quasi-monopole dans ce domaine. Zaugg a aussi conclu un partenariat avec la Fédération internationale de ski (FIS). « Il y a aujourd'hui dans le monde quelque 300 rampes géantes, la plupart en Amérique du Nord », déclare Rolf Egli, responsable de la communication, qui signale toutefois que ce marché est de plus en plus saturé. En Asie et en Europe orientale, où se créent de

nouveaux domaines skiables, un certain potentiel existerait encore. « Nous avons même des demandes provenant de l'Iran et nous sommes déjà présents en Turquie. »

Un renom international

Fondée en 1893, la PME a vécu une histoire mouvementée. En 1965 est née la société Zaugg Gebrüder AG, produisant les premiers engins de déneigement. Elle a connu un plein essor dès 1997, après une grave crise. Grâce à ses innovations constantes et à sa capacité de s'adapter aux besoins de ses clients, elle a enregistré ces dernières années une forte croissance. Elle jouit aujourd'hui d'une renommée internationale et vend ses produits partout dans le monde : machines et véhicules pour les services techniques communaux, engins de déblaiement de la neige sur les routes, voies ferrées et pistes d'aéroport, fraises à neige, machines de prépa-

ration des pistes skiables. Mais le marché régional est également un pilier important, et la société Zaugg y opère aussi dans d'autres secteurs : installations sanitaires, chauffage, technologies solaire et agricole. Le renom que Zaugg s'est acquis par ses produits haut de gamme brevetés repose sur leur qualité hors pair, leur remarquable sécurité de fonctionnement, leur confort de travail inégalé, leur durée de vie extraordinairement longue et un maximum de rendement et de rentabilité. Avec un chiffre d'affaires annuel de 40 millions de francs, la société occupe, sur ses trois sites d'Eggiwil, Bärau et Schüpbach, 170 collaborateurs, dont 15 apprentis représentant 8 métiers différents. Son succès tient à la forte identification des employés à leur entreprise ainsi qu'à leur engagement personnel. Frutiger précise que « les collaborateurs de l'entreprise détiennent 30 % des actions ».

Le plus grand défi : le franc fort

Réglementations, bureaucratie et charges administratives font partie des obstacles quotidiens que la PME bernoise doit surmonter en Suisse comme dans son activité internationale. « Notre service clients, explique Frutiger, se heurte en Europe à des obstacles administratifs lorsque, en fin de semaine ou dans les heures creuses, il doit en urgence faire passer la frontière à des pièces de rechange alors que les douanes sont fermées. Mais les plus grands défis sont le manque de neige et la force du franc suisse. L'abandon du cours plancher face à l'euro a pour nous une influence décisive. Sur les projets achevés, nous supportons 20 % de pertes. » A l'avenir, la capacité concurrentielle de l'entreprise risque d'être fortement entravée. « Nous devons analyser exactement où, quand et sur quels créneaux de marché écouler nos produits haut de gamme », conclut Frutiger.

Un excellent réseau international : leader mondial dans son secteur, la PME produit sur ses trois sites des machines servant à la préparation des rampes géantes et de nombreux autres engins destinés aux domaines skiables.



Extramet AG – Nominée pour le Prix SVC Espace Mittelland, l'entreprise de Planfayon poursuit le développement de pièces extrudées en carbures de tungstène. Un employeur innovant, soucieux de responsabilité sociale et d'environnement.

Le succès grâce aux variétés de métal dur

« En trois décennies, notre PME est passé d'un atelier de trois ouvriers à une entreprise de 170 collaborateurs aux activités très diverses, tant nationales qu'internationales, explique Hans-Jörg Mihm, le CEO de l'entreprise. Cette réussite, nous la devons principalement à la fidélité exceptionnelle de nos clients : beaucoup d'entre eux ont grandi avec nous pour devenir les piliers de l'industrie des outils en métal dur monobloc. »

Créée en 1980, la société Extramet AG s'est depuis concentrée sur sa compétence-clé, la production de pièces extrudées en carbures de tungstène. Ses produits semi-finis sont utilisés pour la réalisation d'outils rotatifs coupants de très haute précision, fraises, alésoires et forets,

dans l'industrie automobile, aéronautique, l'industrie des machines, la construction d'appareils et les techniques dentaire et médicale. Le taux d'exportation de l'entreprise s'élève à environ 80 %.

Le marché, au cours des dix dernières années, a connu un rythme de développement sans précédent, suivi d'ailleurs par une chute tout aussi spectaculaire. « Durant les années de crise, nous avons été en mesure d'amortir la forte baisse d'activité par la réduction du temps de travail et de conserver ainsi l'ensemble du personnel. »

Visite des installations de production

La visite commence par les stocks de produits, poudres de carbure de



Les variétés de métal dur produites par Extramet AG sont appréciées pour leur stabilité et leur haute qualité.



L'afflux croissant de femmes dans les professions techniques se perçoit aussi chez Extramet AG.

tungstène et de cobalt. La préparation est organisée dans des circuits fermés pour garantir la protection des employés. Ces poudres sont pressées pour extruder des barres de tailles diverses. Les barres sont ensuite pré-frittées et frittées à haute température dans des fours placés côte à côte dans la grande halle, puis rectifiées.

Extramet propose des articles standards, des barreaux bruts et rectifiés, des ébauches extrudées et préformées, ou rectifiées, des pièces d'usure brutes ou rectifiées. L'entreprise a par ailleurs mis au point un système de recyclage des fluides, afin de récupérer les microdébris des précieuses poudres. Les habits sont aussi traités séparément, afin de ne pas polluer le recyclage d'eau de la commune lorsque les employés font leur lessive à la maison.

L'entreprise en six questions posées au CEO Hans-Jörg Mihm

Comment expliquez-vous votre nomination pour le Prix SVC Espace Mittelland ?

Nous sommes petits, mais raffinés, c'est ce qui nous distingue des poids lourds du secteur métal dur : en tant que PME familiale, nous offrons à nos clients de l'industrie high-tech toute une gamme d'avantages. Cela commence dès qu'il s'agit de développer de nouvelles technologies ou de nouveaux instruments : notre structure nous permet de mettre au premier plan la recherche de solutions. Nous sommes en effet très flexibles et tout aussi capables de produire de très petites séries. La compétence de notre équipe en R&D est aussi due au réseau étroit que nous entretenons avec les hautes écoles sur divers pro-

jets. Les nuances de métal dur travaillées par Extramet sont valorisées et reconnues pour leur stabilité et leur haute qualité. Dans le domaine de l'aviation, c'est un avantage indispensable, tout comme dans l'automobile et les technologies médicales, où notre nom est une référence.

Quels sont les deux objectifs prioritaires d'Extramet au cours des cinq prochains exercices ?

Nous avons en tête un renforcement des investissements dans le secteur de l'automatisation et de l'outillage de production, en l'occurrence nos produits premium pour l'industrie high-tech. En tant qu'employeur attractif pour les métiers techniques, nous tenons à améliorer notre visibilité dans la région.

Trois mesures pour remporter des victoires sur le plan commercial ?

Les projets qui connaissent du succès avec tous les partenaires impliqués dans la chaîne de livraison nous amènent du cash-flow, ce qui permet de nouveaux investissements. Être un partenaire orienté solutions, comme nous le sommes dans le monde de la transformation de matériaux difficilement usinables (CFK, aluminium et titane), dans l'industrie

aéronautique hyper innovante, c'est une condition sine qua non pour être partie prenante au sommet de la R&D.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par Extramet aujourd'hui ?

Actuellement, nous sommes en ligne avec nos objectifs. Les défis sont de garder les bons collaborateurs à bord, grâce à des tâches intéressantes et de qualité, et de continuer à engager une relève de bonne qualité au niveau technique.

Formez-vous des apprentis ?

Nous prenons notre responsabilité sociale très à cœur et avons activement participé à la construction de l'image des céramistes industriels, qui peuvent être formés chez nous. Nous formons des apprentis dans les domaines suivants : commerce, polymécanique et logistique. En ce moment, nous comptons six personnes en apprentissage.

Et les femmes dans votre PME ?

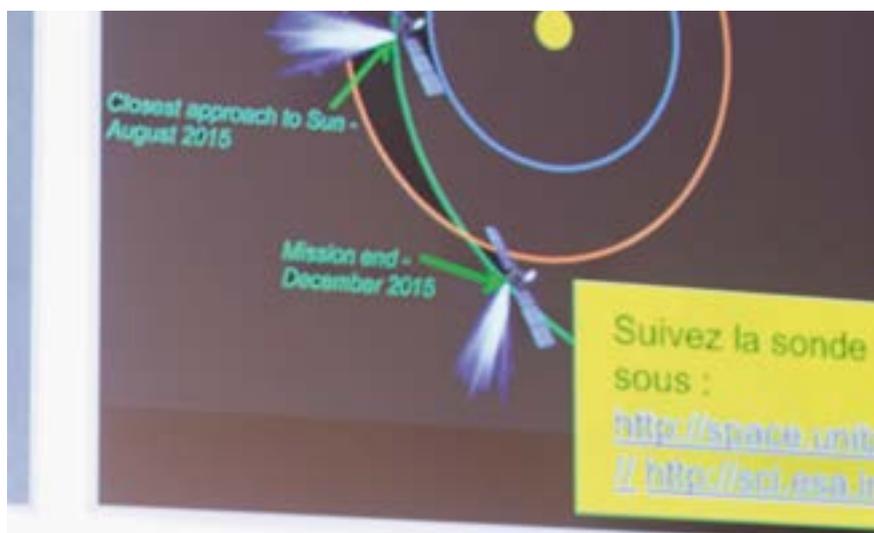
Le nombre de collaboratrices dans les domaines techniques est en progression. Ces dernières années, les apprenties se trouvent surtout dans le domaine du commerce.



Malgré la force du franc, Hans-Jörg Mihm, CEO, maintient son entreprise au sommet du tableau.

synergy 2014 – Dès novembre 2014, la sonde Rosina/Rosetta a envoyé de précieuses données d'une comète vers la terre. Eléments décisifs de cette réussite : l'apport de PME suisses et de leur capacité d'innovation. Ces entreprises ont tenu le devant de la scène lors de synergy 2014.

La capacité d'innovation des PME suisses



Kathrin Altwegg lors de synergy 2014 au Kursaal de Berne : un exposé sobre, clair, rigoureux et précis.



synergy 2014 a réuni 450 invités, soit à nouveau 15 % de plus que l'édition précédente.

5 novembre 2014 : synergy réunit 450 invités au Kursaal de Berne. Dans un style sobre et clair, mais rigoureux et précis, la physicienne bernoise Kathrin Altwegg, qui dirige le département de recherche spatiale et de planétologie de l'Université de Berne, informe les participants sur le projet spatial Rosina/Rosetta. Dans quelques jours, après dix ans de voyage dans l'espace, un module de la sonde spatiale atterrira sur la comète Churyumov-Gerasimenko. Les chercheurs suisses ont envoyé dans l'espace trois instruments de mesure très spécialisés ; leurs attentes sont à la mesure de l'enjeu.

Partenaires : des PME high-tech

« Ces PME ont repoussé les frontières de l'impossible. » C'est en termes enthousiastes que Kathrin Altwegg parle de la collaboration avec des entre-

prises high-tech ayant conçu et fabriqué des composants très légers mais robustes, donc adaptés à l'espace, destinés aux instruments de mesure équipant la sonde. La physicienne commente ainsi les défis qu'il a fallu relever : « Dans les quelques secondes suivant le décollage d'une fusée, ces instruments doivent résister à une poussée extrême. En même temps, chaque gramme compte. Ce genre de composants n'a rien à voir avec le *prêt à l'emploi* ; il s'agit de pièces de haute précision qu'il a fallu développer ».

La Suisse, leader en innovation

Que la Suisse puisse développer des composants importants et apporter sa contribution à de tels projets spatiaux est tout à l'honneur de notre pays. C'est possible grâce à la capacité d'innovation existant dans les

hautes écoles et les laboratoires de recherche, mais également dans l'économie et les entreprises. L'innovation provient très souvent du bas de l'échelle. Face aux problèmes difficiles qu'elles doivent résoudre quotidiennement, les PME découvrent des solutions inédites, et innove. Ce n'est pas par hasard que deux tiers des innovations réalisées par les PME sont l'œuvre de leurs employés. Cette capacité d'innovation est un des atouts qui font de la Suisse l'un des pays les plus innovants. Et c'est ce qu'a mis en évidence synergy 2014 avec le succès du projet Rosina/Rosetta et les trois PME high-tech NBE Therapeutics, c-mill technologie AG et Tofwerk AG.

NBE Therapeutics

La PME high-tech NBE Therapeutics développe de nouveaux types de thé-

rapie contre le cancer qui permettent d'attaquer les cellules cancéreuses sans produire les effets secondaires d'une chimiothérapie. En se spécialisant à haut niveau, avec beaucoup de courage et d'esprit d'entreprise, des PME du secteur de la biotechnologie, comme NBE Therapeutics, réussissent à créer de nouveaux produits qu'elles peuvent ensuite vendre aux grandes entreprises pharmaceutiques. Car les innovations naissent souvent dans des domaines de la recherche où ne s'aventurent que des PME flexibles et dynamiques.

c-mill technologie AG

Voilà 17 ans, trois collègues de travail d'une grande entreprise ont pris le risque d'investir ensemble dans la création d'un parc de machines modernes et osé faire le pas vers l'indépendance économique. D'abord pionnière en produisant la première génération de fraises à grande vi-

tesse, leur entreprise compte aujourd'hui, parmi ses projets de référence, la fabrication de pièces complexes de formule 1 et d'éléments destinés à la recherche spatiale. « Rien n'est impossible », telle est la devise de c-mill technologie AG, où des procédés novateurs pour le traitement de matériaux aux noms parfois exotiques – comme le tantale, le niobium ou la céramique – sont portés à la perfection.

Tofwerk AG

Les appareils high-tech produits par Tofwerk AG permettent de mesurer le goût du café, la qualité du diesel ou les couches d'un disque dur. La précision avec laquelle Tofwerk parvient à déterminer la composition chimique des gaz, des liquides et des solides lui permet de se positionner comme un leader mondial dans certains créneaux du marché.

Sous l'œil de Claudia Steinmann, Patrick Ziswiler, Ulf Grawunder et Katrin Fuhrer s'entretiennent avec la physicienne Kathrin Altwegg, prof. à l'Université de Berne, sur les atouts et la capacité d'innovation des PME.





Dossiers-clés

Renforcer l'apprentissage

L'Union suisse des arts et métiers usam exerce clairement un leadership en matière de politique de la formation professionnelle. 2014 a été une année très fructueuse par rapport à son objectif majeur : mettre en valeur l'apprentissage. Ce fut notamment le cas lors des SwissSkills organisés à Berne en automne 2014.

Déclarée par le Conseil fédéral « année officielle de la formation professionnelle » – une première historique – 2014 a été dans ce domaine une année spéciale marquée par plusieurs événements majeurs, mais aussi par quelques revers. Début 2014, l'usam a produit un film sur la politique de la formation professionnelle de ces vingt dernières années qu'elle a ensuite présenté au Congrès suisse des arts et métiers. En automne ont eu lieu les SwissSkills Berne 2014, champion-

nats des métiers organisés pour la première fois au niveau national. Quatre jours durant, 130 métiers y ont été présentés, sous forme de concours ou de démonstrations, par plus de 70 associations. Plus de 155 000 visiteurs ont découvert la formation professionnelle sous son meilleur jour. Ils ont été notamment captivés par l'exposition spéciale consacrée aux petits métiers artisanaux et traditionnels, que l'usam encourage.



La formation professionnelle présentée sous son meilleur jour au jeune public.

Le projet « Profils d'exigences », qui couvre un éventail de plus de 180 profils professionnels, est achevé. Il s'agira, en 2015, d'en assurer la mise en pratique.

Encourager la formation professionnelle supérieure

Nos exigences ont été, en partie, prises en compte dans la formation professionnelle supérieure (FPS). Le Conseil fédéral et le SEFRI ont reconnu que le passage au mode de financement direct – à la personne – des cours préparatoires coûtera au moins 70 à 100 millions de francs de plus par année. Formulée par l'usam voilà 5 ans, l'exigence d'au moins 500 millions supplémentaires pour la FPS s'avère ainsi justifiée. Quant à savoir si le Parlement en prendra acte dans le message sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI), l'avenir nous le dira. Concernant également le renforcement de la FPS, le Parlement a délibéré de la question des titres. Si le Conseil national a admis la nécessité des traductions anglaises des titres (bachelor et master), le Conseil des Etats, en session d'hiver, a carrément rejeté cette exigence.

Dans le domaine des HES, les directives en matière d'accréditation ont été discutées et adoptées à l'intention du Conseil fédéral. La loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles est entrée en vigueur début 2015 ; les universités, HES et hautes écoles pédagogiques

forment ainsi l'espace universitaire suisse. L'économie y sera impliquée via le comité des organisations du monde du travail, qui comprend l'usam, economiesuisse, l'Union syndicale suisse et Travail.Suisse

Au niveau international, des spécialistes de la formation délégués par les associations patronales et professionnelles des pays germanophones se sont réunis en octobre en Suisse. Une résolution a été adoptée en vue de renforcer la FPS et, notamment, de dégager une solution commune en matière de titres.



SwissSkills 2014 : plus de 155 000 visiteurs en quatre jours.

Non à l'instauration frénétique de nouveaux impôts

Après le succès remporté dans le cadre de la révision de la loi sur les cartels (LCart), l'usam s'est concentrée sur la révision de la loi sur la radio et la télévision – en clair : Billag. Elle a consolidé ses positions relatives aux affaires économiques extérieures et à la place financière suisse.

La révision de la LCart était un projet capital pour l'usam et ses membres. Préconisée par le Conseil fédéral, l'interdiction (de facto) des coopérations – au grand dam des PME – était surtout dénuée de fondement économique et juridique. Après plus de trois ans de délibérations, le Conseil national torpilla le projet en décidant une seconde fois de ne pas entrer en matière. Mais toute révision de la LCart n'est pas définitivement écartée pour autant : il en est qui escomptent de cette révision un monument (à leur propre gloire). Siégeant dans le groupe de travail du Conseil fédéral pour le développement de la stratégie concernant la place financière suisse, l'usam a également pris position à ce sujet. Sa participation était importante pour donner une voix aux PME du secteur des services financiers. Ce qui explique aussi que l'usam ait défendu presque toutes les positions minoritaires exposées dans le rapport final. Avec l'ouverture de la consultation relative aux lois fédérales sur les services financiers (LSFin) et sur les établissements financiers (LEFin), deux autres textes importants ont été mis en discussion. La version du Conseil fédéral prévoit expressément d'évincer du marché les petits prestataires de services. L'usam a organisé des actions et prises de position communes avec les associations de la branche des services financiers.

La conclusion et la ratification de l'accord de libre-échange avec la Chine ont permis à la Suisse de faire un pas important vers la diversification de ses partenaires commerciaux. L'usam accompagne ces démarches et ouvre aux PME des

canaux spécifiques, basés notamment sur la coopération avec Switzerland Global-Enterprise, pour la promotion des exportations, et sur une plateforme visant à attirer des investisseurs en Suisse. Au niveau politique, l'usam vise à faciliter l'internationalisation de l'économie par la simplification des formalités en matière d'exportation, l'abaissement des droits de douane ou encore l'amélioration de l'assurance à l'exportation.

Référendum LRTV

La révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) est un dossier crucial pour l'usam, qui s'oppose énergiquement à ce que les entreprises soient soumises à un nouvel impôt Billag sur les médias. En l'état, cette révision donnerait au Conseil fédéral le pouvoir d'augmenter les redevances de son propre chef, sans consulter ni le peuple ni le Parlement, ce qui est parfaitement contraire aux principes démocratiques suisses. De plus, à partir d'un certain seuil de chiffre d'affaires, les entreprises seraient doublement imposées : non seulement elles devraient payer l'impôt, mais leurs patrons et employés également, à titre privé. L'usam a lancé un référendum afin d'empêcher de telles iniquités.



Pour la Suisse, l'accord de libre-échange avec la Chine est une étape importante vers l'internationalisation de son économie.



En automne 2014, l'usam a récolté plus de 100000 signatures contre le nouvel impôt Billag sur les médias.

Stratégie énergétique et « économie verte »

En 2014, deux dossiers ont tenu le devant de la scène : la stratégie énergétique 2050 et le double projet « économie verte ». Le premier a obtenu plus de succès que le second.

Le Conseil national, première Chambre à délibérer de la stratégie énergétique 2050, a pris en compte certaines préoccupations importantes de l'usam. Encore trop ambitieux, les objectifs ont été traduits en valeurs de référence. La taxe sur le CO² et le mécanisme lui-même restent inchangés. Du point de vue du droit fiscal, l'assainissement énergétique est assimilé à la construction de bâtiments

de remplacement et les investissements dans l'efficacité énergétique sont déductibles pendant plusieurs années.

Trois postulats de l'usam n'ont pas été suivis. Le système de rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC) est massivement élargi et la taxe maximale sur l'électricité en est haussée d'autant. Il n'a pas été possible non plus de définir des mesures visant à



Les investissements dans l'efficacité énergétique sont assimilés à ceux placés dans la construction à neuf.
(Photo : swissreanova, Englisberg)



accroître et récompenser l'efficacité énergétique et électrique. Divers instruments fondés sur le marché ont été refusés par le Conseil national.

Tous ces résultats sont provisoires. Le Conseil des Etats délibérera à son tour en 2015. Puis aura lieu la procédure d'élimination des divergences. Un travail politique intense reste nécessaire pour que le projet fasse place aux demandes de l'usam.

Le double projet « économie verte » comprend une initiative populaire et une révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) en tant que contre-projet indirect à ladite initiative. L'usam rejette l'initiative. Délibérant en premier, le Conseil des Etats l'a également refusée. Mais l'usam estime qu'une révision de la LPE est elle aussi inutile, la Suisse ayant déjà l'économie la plus verte de la planète. Les accords sectoriels fonctionnent bien, parce que dynamiques. Toutefois, la révision prévoit d'attribuer à la Confédération des compétences statiques et dirigistes. Malheureusement entré en matière sur la révision, le Conseil des Etats a néanmoins modéré les mesures les plus strictes. La « voie solitaire » de la Suisse n'en reste pas moins un problème, raison

pour laquelle l'usam continuera de s'opposer à ce projet en 2015.

Outre ces deux grands projets, deux autres faits marquants sont à mentionner. Avec la révision de l'ordonnance sur le traitement des déchets, le Département de l'environnement a changé de paradigme. De technique qu'elle était, l'ordonnance est devenue politique, les règles qu'elle énonce répondant désormais aux objectifs politiques du département. Conjointement avec plusieurs associations interprofessionnelles, l'usam s'est opposée à ce changement. En 2015 doit être élaborée une ordonnance de type plus technique.

L'usam est également engagée dans le domaine de la politique climatique internationale. Pour soutenir l'office fédéral, elle délègue des représentants au sein des groupes d'experts appelés à dessiner la politique suisse sur le climat en vue du sommet de Paris, en 2015, où la communauté internationale devrait s'entendre sur un régime climatique mondial pour l'après-2020. Vu la dimension internationale de la question du climat, l'usam a adhéré à la Communauté d'intérêts des pays industrialisés (*Major Economies Business Forum*).

Les médias à l'écoute de l'usam lors de sa conférence de presse sur la Stratégie énergétique 2050.

Développement durable du milieu bâti

A peine la loi modifiée sur l'aménagement du territoire (LAT), qui comporte de nouvelles dispositions sur le développement du milieu bâti, est-elle entrée en vigueur que démarre déjà une autre phase de réforme plus vaste encore : le 5 décembre a débuté la consultation sur la 2^e étape de révision de la LAT. Les autres jalons ont été les débats parlementaires concernant la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires et la modification de la Lex Koller.

Des actes concrets au lieu d'une frénésie législative : telle fut, en matière d'aménagement du territoire, la principale exigence formulée par l'usam à sa conférence de presse du 10 avril à Berne. Accroître le rendement du sol tout en économisant l'espace utilisé exige non pas de nouveaux articles de loi, mais des simplifications concrètes du droit des constructions sur le plan local.

Priorité à la mise en œuvre de la 1^{re} étape de la révision

Les incessantes modifications de lois sont un poison pour l'économie. Il importe d'abord de mettre en œuvre la 1^{re} étape de la révision de la LAT. Son exécution occupe déjà pleinement les cantons et les communes, parfois débordés. Encore

plus ambitieuse, la 2^e étape survient trop tôt : un grand nombre des articles de loi proposés ne présentent aucune urgence.

En principe, la 2^e révision de la LAT doit donc se limiter au plus urgent : une réglementation plus transparente et plus restrictive de la construction hors des zones à bâtir et une garantie plus sûre du maintien des surfaces d'assolement, mais en aucun cas la protection absolue des terres cultivées. Au titre des buts et principes, il convient en outre d'ajouter un article, qui serait applicable par analogie, chargeant le législateur de veiller à ce que l'économie dispose de surfaces suffisantes pour exercer ses activités dans l'intérêt de la place économique et industrielle suisse.



Résidences secondaires : la mise en œuvre de l'initiative prête à discussion.



La mise en œuvre de la première révision de la LAT reste l'affaire la plus urgente.

Loi sur les résidences secondaires et Lex Koller

En 2014, le Parlement s'est également occupé de la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires. Le résultat est jusqu'ici assez satisfaisant, mais quelques divergences subsistent. Il ne peut être uniquement question, comme le voudrait l'initiative, d'empêcher l'apparition de nouveaux « lits froids » ; la création de « lits chauds » doit rester autorisée. L'usam s'oppose résolument à l'interdiction du changement d'affectation qui restreindrait la liberté de propriété garantie par la constitution.

La loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (Lex Koller) doit être maintenue. Il était initialement question de l'abroger. Suite à la crise financière de 2008 et au problème des résidences secondaires, le vent a tourné : deux motions de la conseillère nationale Jacqueline Badran demandaient même un durcissement ; mais celui-ci a pu être évité au dernier moment au Conseil des Etats, grâce à un lobbying ciblé et au soutien de l'usam – qui peut très bien s'accommoder de la prorogation d'une Lex Koller inchangée.

Focalisation sur l'infrastructure ferroviaire et routière

En matière de mobilité, quatre événements importants ont occupé le premier plan en 2014. L'acceptation par le peuple du projet FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire), le 9 février 2014, a constitué un signe fort en faveur de l'expansion et du développement de l'infrastructure de transport. L'entretien et le développement futurs du rail sont assurés. Pour les arts et métiers, non seulement il est crucial de disposer d'une bonne infrastructure ferroviaire, mais également – et surtout – d'une bonne infrastructure routière.

L'année entière a été placée sous le signe de l'infrastructure ferroviaire : le oui au projet FAIF a fait ressortir la nécessité de disposer d'une infrastructure fonctionnelle tant sur le plan routier que ferroviaire. Il s'agit maintenant, à l'instar du fonds d'infrastructure ferroviaire, d'ancrer au niveau constitutionnel un fonds de financement de l'infrastructure routière garantissant attributions et prélèvements. L'objectif doit être d'éliminer dans les plus brefs délais les goulets d'étranglement, sources d'embouteillages sur les routes nationales, et d'assurer les bases de financement nécessaires à un développement approprié de la

route au cours des prochaines décennies. Le projet de fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) soumis à consultation ne convainc pas. Il prévoit une augmentation de la surtaxe sur les huiles minérales, donc une hausse du prix des carburants. Sur le fond, l'usam réclame la dissociation des flux financiers et, par conséquent, une réaffectation des ressources financières, comme l'exige l'initiative pour un financement équitable des transports (initiative « vache à lait »).

Respect du principe de causalité

Le Conseil fédéral ayant décidé de

La seule solution pertinente pour la sécurité et l'assainissement du tunnel du Gothard : une seconde galerie.



recommander le rejet de l'initiative « vache à lait », soutenue par l'usam, et de ne pas la lier au projet FORTA, tous les signes pointent vers l'affrontement. L'objectif essentiel de l'initiative « vache à lait » est le respect intégral du principe de causalité : les impôts, taxes et redevances que versent les automobilistes doivent revenir intégralement à la route. Il s'ensuit que l'article 86 de la Constitution fédérale, qui régit notamment la surtaxe sur les huiles minérales, doit être modifié. Actuellement, la moitié des recettes de cet impôt est versée à la Caisse fédérale. Il est temps que les recettes nettes de cette surtaxe soient entière-

ment investies dans la route. Le peuple devra se prononcer en 2016. L'usam, qui rejette catégoriquement la hausse des impôts et des taxes, se battra pour cette initiative.

Oui à la galerie d'assainissement du Gothard

En dehors du FAIF, du FORTA et de l'initiative « vache à lait », la franche adoption, par les Chambres fédérales, de la motion concernant la construction d'une galerie d'assainissement dans le tunnel du Gothard a été le quatrième de ces événements marquants. Des motifs de sécurité et d'assainissement fondent la nécessité

d'un second tunnel routier. Malgré le référendum qu'a déposé un comité rose-vert, le projet sera probablement soumis à votation en février 2016. Pour des raisons économiques et politiques, l'usam se battra en faveur du projet d'assainissement. Il est inacceptable que le canton du Tessin soit, pendant des années, coupé de la Suisse alémanique et que l'économie de la région du Gothard en soit durablement lésée.

Après le oui au projet FAIF, un fonds de financement de l'infrastructure routière garantissant attributions et prélèvements est maintenant nécessaire.



Importante victoire aux urnes

Grâce à la campagne de votation énergique et offensive menée par l'Union suisse des arts et métiers usam, l'initiative visant à abolir l'imposition d'après la dépense a été rejetée sans appel, par 59% des citoyens. Mais avec l'initiative sur la fiscalité successorale, la gauche a déjà préparé, pour 2015, une nouvelle attaque contre le système fiscal suisse. En dépit de questions cruciales non résolues quant à l'unité de la matière, le projet sera soumis au peuple.



Sur la Place fédérale, le 14 novembre, une grande affluence pour protester contre l'abolition de l'imposition d'après la dépense.

Le peuple suisse dit non à une hausse d'impôts pour la classe moyenne et les PME. C'est le constat clair et réjouissant qui s'est imposé au sortir de la votation du 30 novembre 2014 sur l'abolition de l'imposition d'après la dépense. Nourrie par l'envie et propagée par La Gauche sur ton de polémique, l'initiative aurait entraîné des pertes fiscales se chiffrant en milliards, que seule la classe moyenne et les PME auraient pu combler.

Grâce à un travail d'information et de sensibilisation acharné, l'usam a réussi à contrecarrer la campagne mesquine des auteurs de cette initiative et, finalement, à convaincre de ses effets néfastes une très nette majorité de votants. Le fait que plusieurs cantons ont entériné démocratiquement l'imposition d'après la dépense lors de votations cantonales et devant leurs parlements aura certainement été l'argument le plus décisif. Si cette pernicieuse initiative avait passé, pas moins de 22 000 emplois auraient été com-

promis dans les régions de montagne et les régions touristiques. Mais les attaques de la gauche contre notre système de fiscalité modérée se poursuivent. Un nouvel impôt et un affaiblissement massif des conditions-cadre menacent à présent les PME. Aux termes de l'initiative sur la fiscalité successorale, les PME seraient en effet privées d'argent précisément au moment où elles ont le plus grand besoin de liquidités : 20 % d'impôts successoraux devraient être versés à l'Etat au lieu de servir à assurer et leur prospérité et les milliers d'emplois qui en dépendent.

En septembre 2014, le Département fédéral des finances a présenté son message sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III). Ce projet est important pour la place économique suisse dans le jeu de la concurrence fiscale internationale. L'un des défis de la réforme de l'imposition des entreprises consiste à trouver un dénominateur commun aux divers intérêts en jeu, sachant

que les résultats de la réforme ne seront perceptibles que cinq à dix ans après son entrée en vigueur. L'usam soutient la 3^e étape de la réforme, mais il est cependant exclu que les PME se voient grever d'un nouvel impôt sur les gains en capital ou d'une réintroduction de l'imposition partielle des dividendes sous prétexte qu'il faut compenser les pertes fiscales occasionnées. L'usam ne saurait soutenir la réforme projetée si elle se fait aux dépens des PME.

En 2014 a également été traitée la révision partielle de la loi sur la TVA. L'usam a accueilli favorablement la majeure partie des modifications. Elle en a toutefois rejeté certains points contraires aux intérêts des PME – afin de prévenir toute inégalité de traitement au détriment des petites et moyennes entreprises.



Un large éventail de politiciens et de partis ont également mis en garde contre les effets néfastes de l'initiative sur l'imposition d'après la dépense.



Pour l'usam, la solution au problème de l'AVS consiste à relever progressivement l'âge de la retraite.

Politique sociale

Entre ombre et lumière

La révision de la loi sur l'assurance-accidents s'est déroulée jusqu'ici dans le sens souhaité par l'usam. Mais non sans peine. La tendance à l'étatisation de la santé persiste et d'énormes surcoûts sont à craindre du côté de la prévoyance vieillesse.

En 2011, une première tentative de révision de la loi sur l'assurance-accidents avait échoué devant le Parlement. Sur quoi les partenaires sociaux prirent les choses en main, préparant une proposition commune basée sur un large consensus. A la satisfaction de l'usam, le Conseil fédéral a accepté leurs principales revendications. Si le Parlement fait de même, il sera possible de remédier sans trop de frais aux quelques défauts les plus urgents de l'assurance-accidents qui, du reste, donne satisfaction. Sur la réduction des indemnités excessives, une approche propre à rallier la majorité s'est enfin dégagée et certains pro-

blèmes de délimitation entre la Suva et les assureurs privés ont été résolus.

Contre une caisse-maladie unique

Comme le recommandait l'usam, le peuple et les cantons se sont prononcés très nettement contre l'instauration d'une caisse-maladie unique. Une concurrence peut ainsi être maintenue, du moins dans le domaine des assurances. Mais ce succès a coûté cher. Sous l'épée de Damoclès de l'imminente votation populaire, le Parlement a adopté une loi restrictive sur la surveillance des assurances, amélioré la compensation des risques dans l'assu-

rance-maladie et décidé de rembourser les primes excessives, avec effet rétroactif sur 15 ans. De manière générale, la tendance à l'étatisation rampante de notre système de santé a persisté et un triste sommet a été atteint lorsque le Conseil fédéral a fait part de son intention de transformer en solution durable les limitations – jusqu'ici temporaires – de l'admission de nombreux fournisseurs de prestations.

La réforme de la prévoyance vieillesse désavantage les PME

L'usam est très préoccupée par la réforme de la prévoyance vieillesse, axée exclusivement sur l'obtention

de recettes supplémentaires. Pour des économies nettes de 800 millions seulement, il s'agit d'engranger plus de dix milliards de francs de recettes supplémentaires. Ce sont les PME qui en souffriront le plus, car elles auront à supporter des charges particulièrement lourdes sur le plan de la prévoyance professionnelle. Souvent, elles n'auront même pas la possibilité de répercuter entièrement sur les consommateurs le 1,5% supplémentaire de TVA requis. L'usam s'engage pour que le projet soit renvoyé au Conseil fédéral, qu'il faut contraindre à renoncer largement à l'obtention de recettes supplémentaires et, à la place, à relever pro-

gressivement l'âge de la retraite. Si le Parlement et le Conseil fédéral se montrent intransigeants, les réformes tant attendues risquent fort d'être une fois de plus vouées à l'échec.

Toujours plus d'initiatives menacent le partenariat social



Grâce à la campagne menée par l'usam, l'initiative sur les salaires minimums a été rejetée par près de 77 % des votants.

En 2013 et 2014, une vague sans précédent d'initiatives et de revendications de caractère régulateur a déferlé sur la place économique suisse, menaçant d'affaiblir l'économie et les entreprises par la redistribution. L'année 2014 a en outre été marquée par trois votations populaires importantes touchant la politique du marché du travail.

L'initiative sur les salaires minimums a essuyé un rejet massif, de l'ordre de 77 % des voix. Exigeant un gel rigoureux de l'immigration, l'initiative ECOPOP n'a pas non plus trouvé grâce devant le souverain : rejetée par plus de 74 % des votants et par tous les cantons. En revanche, l'initiative contre l'immigration de masse a été acceptée par le peuple et les cantons ; elle exige que la Confédération règle l'immigration de façon autonome, par le biais de contingents. Cette initiative acceptée, il faut s'attendre, dans les années à venir, à une intensification de la concurrence pour le recrutement de personnel qualifié dans les arts et métiers et dans d'autres secteurs, comme la

santé. Pour compenser le manque de main-d'œuvre, il faut trouver de nouvelles idées. L'usam entrevoit diverses approches possibles, notamment : promouvoir la formation professionnelle supérieure, rendre la vie professionnelle et la vie familiale mieux conciliables ou encore offrir la possibilité d'exercer plus longtemps son activité professionnelle. A l'acceptation de cette initiative, l'usam a réagi en convoquant les intéressés à une conférence et en développant, avec ses membres, un modèle autonome d'exécution qu'elle a présenté à l'Office fédéral des migrations. L'usam participe activement à la mise en œuvre de l'initiative.

Principe: flexibilité du marché du travail

L'usam s'est également impliquée dans d'autres groupes de travail et de suivi chargés par la Confédération de traiter certaines questions relatives au marché de l'emploi, en rapport notamment avec les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, la saisie du temps de travail ou les risques psychosociaux liés au milieu de travail. Dans ces domaines, l'usam s'inspire du principe de la flexibilité du marché du travail.

Au sein de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA), l'usam s'est surtout engagée pour la communication d'informations visant à faire connaître à un large public des moyens propres à favoriser l'intégration des travailleurs étrangers.

Les ordonnances relatives à la loi sur le travail et d'autres actes législatifs ayant trait au marché du travail font l'objet d'incessantes révisions. Parmi les avis émis par l'usam en procédure de consultation durant l'année sous revue, quinze se rapportaient à la politique de l'emploi. Il y était question, par exemple, de sécurité au travail, de prescriptions sur la durée du travail et du repos, de travail du dimanche, de dispositions spéciales concernant les lieux de divertissement et de la rémunération des pauses d'allaitement. En prenant position sur ces questions, l'usam a suivi sa stratégie définie en 2014, qui tend à un maximum de souplesse dans le droit du travail.



Le peuple ne s'est pas laissé entraîner par Levrat et Cie dans le piège des salaires minimums.

Organisation





Le conseiller national Jean-François Rime réélu pour deux ans à la présidence de l'usam.

Chambre suisse des arts et métiers

Renouvellement du « parlement »

La Chambre suisse des arts et métiers s'est nouvellement constituée durant l'année sous revue. Réunie trois fois en 2014, elle s'est prononcée sur neuf objets soumis à votation populaire.

La Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, a été renouvelée lors du Congrès suisse des arts et métiers réuni le 15 mai 2014 à Berne. Président en exercice, le conseiller national Jean-François Rime a été réélu pour deux ans, alors que Petra Gössi et André Berdoz ont fait leur entrée au Comité directeur.

La Chambre a donné des consignes de vote sur les neuf objets suivants :

- Loi fédérale sur le **fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen** : OUI (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale sur les **salaires minimums** : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !** » : OUI (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **Halte à la surpopulation** » - (Ecopop) : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **pour l'abolition des forfaits fiscaux** » : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **Pour une caisse publique d'assurance-maladie** » : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **Sauvez l'or de la Suisse** » : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie** » : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire fédérale « **Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt** » : NON (projet rejeté en votation)

Comité directeur

Nouveaux visages au Comité directeur

Trois nouveaux membres sont entrés au Comité directeur de l'usam en 2014. La décision la plus importante des membres du Comité a été de proposer à la Chambre suisse des arts et métiers de lancer le référendum contre le nouvel impôt Billag sur les médias.

Le Comité directeur a siégé quatre fois dans des formations différentes. Trois membres de longue date, Dino Venezia, Klaus Künzli et Alfons Kaufmann, ont démissionné. Les nouveaux membres sont la conseillère nationale Petra Gössi (PLR/SZ), Casimir Platzer (président de Gastro Suisse) et André Berdoz (président de la Chambre vaudoise des arts et métiers). L'ancien conseiller aux Etats Rolf Büttiker a été confirmé à la vice-présidence et le conseiller aux Etats Jean-René Fournier élu en remplacement de Dino Venezia.

Sous la houlette du président de l'usam, le conseiller national Jean-François Rime, le Comité directeur a approuvé le renforcement des positions de l'usam dans le domaine de la politique financière et sur les affaires économiques extérieures. Il a également souscrit à la décision d'intensifier la communication de l'usam via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook ou blog personnel).

Contre le nouvel impôt Billag sur les médias

Le Comité directeur s'est aussi occupé de la campagne contre l'abolition de l'imposition d'après la dépense et contre les salaires minimums fixés par l'Etat et, notamment, de la décision de lancer le référendum contre le nouvel impôt Billag sur les médias. La lutte contre la révision de la loi sur les cartels, la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire, la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et le financement du trafic routier ont été les autres points forts de ses débats.



En 2014, la Chambre suisse des arts et métiers a émis des consignes en vue de neuf votations fédérales.

Au service de la base

Depuis 131 ans, la *Schweizerische Gewerbezeitung* *sgz* et le *Journal des arts et métiers* *jam* sont les porte-voix des PME suisses. Publiés respectivement au rythme de 22 et de 12 édi-

tions par an, la *sgz* et le *jam* posent un regard critique sur la vie politique et économique de notre pays. Les hauts tirages se maintiennent : au 1^{er} octobre 2014, les tirages certifiés par la REMP étaient de 105006 exemplaires pour la *sgz* et de 37093 pour le *jam*. Béatrice Tille, rédactrice du *Journal des arts et métiers*, et Marco Taddei, vice-directeur, ont tous deux quitté le secrétariat, la première fin janvier, le second fin août – après 17 ans – pour relever de nouveaux défis. Le journaliste François Othenin-Girard a repris la rédaction du *jam*, tandis qu’Alexa Krattinger, spécialiste expérimentée du marché financier, a repris le dossier *Politique fiscale et financière*. Pour faire face aux multiples tâches incombant aux responsables de dossiers, le secrétariat a été renforcé en novembre par l’engagement de Dora Szöke. Au 31 décembre 2014, l’usam comptait

24 collaborateurs représentant 22,8 équivalents plein temps.

La 65^e conférence d’hiver de Klosters a réuni plus de 200 participants. Les exposés et des tables rondes sur le thème « chances et risques du modèle suisse » ont suscité un vif intérêt. Le troisième jour, et pour terminer en beauté, la parole a été donnée à Ottmar Hitzfeld, ex-entraîneur de l’Equipe nationale suisse de football, qui a également répondu aux questions des participants. Organisées pour la 47^e fois, les Journées romandes des arts et métiers tenues en juin à Champéry ont elles aussi captivé quelque 120 participants. Quant aux Unions cantonales des arts et métiers, elles se sont réunies à trois reprises pour échanger leurs expériences et aborder des thèmes nationaux, mais aussi cantonaux importants.

Organisation



Quelque 120 participants se sont retrouvés aux 47^{es} Journées romandes des arts et métiers organisées à Champéry.



Fonds de protection

Organisation d'entraide des arts et métiers

Le conseil d'administration du Fonds de protection des arts et métiers suisses a siégé deux fois en 2014. L'organisation d'entraide des arts et métiers a soutenu les campagnes de vote et les projets suivants :

- campagne contre l'initiative sur les salaires minimums
- référendum « NON à la nouvelle redevance Billag »
- étude « Importance et positionnement des femmes dans les PME suisses », publiée à l'occasion des vingt ans d'existence de Femmes PME Suisse
- campagne en faveur de l'initiative de GastroSuisse « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »
- campagne de l'Association zurichoise des propriétaires fonciers contre la modification de la loi sur l'aménagement et les constructions (zones alimentées par une part minimale d'énergies renouvelables)

Institutions PME



Femmes PME Suisse fête ses 20 ans d'existence

Marquant les vingt ans d'existence de Femmes PME Suisse, 2014 a été un grand succès pour le réseau. Réalisée par l'Université de Saint-Gall sur mandat de l'usam, l'étude sur la place des femmes dans les PME a été présentée dans le cadre du Congrès suisse des arts et métiers. Le premier cursus pilote de validation des acquis pour l'obtention du brevet de gestionnaire de PME a

été achevé avec succès par 11 femmes sur 15, qui ont ainsi obtenu leur brevet fédéral de « spécialiste en gestion de PME », une récompense méritée. La mouture internationale de ce projet a été lancée avec sept « femmes PME » de Suisse. Dans d'autres pays, la procédure de validation des acquis par l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat suscite un grand

intérêt. La Conférence cantonale des femmes PME (CCF) s'est réunie deux fois. Un nouveau groupe a été constitué, « Femmes PME Suisse Romande », qui réunit essentiellement des ex-participantes au processus de suivi du brevet.

www.femmespmesuisse.ch

Lors du Congrès suisse des arts et métiers, onze femmes se sont vu délivrer le brevet fédéral de « spécialiste en gestion de PME ».

Fondation pour la diffusion
des connaissances d'entreprise

synergy : une solide plateforme pour les PME

La Fondation PME Suisse a pour but de promouvoir la diffusion du savoir-faire entrepreneurial et d'encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes. L'organisation de synergy, grand rendez-vous des PME suisses, compte parmi ses activités principales. L'édition 2014 a été placée sous le thème des PME high-tech.

L'événement est financé en majeure partie par ses sponsors, dont l'association Artisans, SwissLife, Abacus et l'Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM ont été les principaux en 2014.

En 2013 déjà, le nombre de participants avait augmenté de 20% par

rapport à l'année précédente. Cette tendance positive s'est confirmée, synergy 2014 ayant attiré 450 participants, soit 15% de plus.

Une hausse de participation de chefs et de représentants de PME a également été observée. Une délégation de dix personnes représentant 19 associations faitières et unions cantonales des arts et métiers ont en outre pris part à l'événement et se sont engagées comme sponsors.

www.synergy-schweiz.ch

www.fondation-pme.ch



Le 18 juin 2014, au château de Bümpliz, le conseil de fondation de proparis Prévoyance arts et métiers Suisse se félicitait de son 57^e exercice. Après plus d'une décennie à la tête de proparis, son directeur a fait place à la relève. Erhard Burri a été chaleureusement applaudi par le conseil de fondation ainsi que par le président, Hans-Ulrich Bigler. Durant son mandat, quatre générations de contrats d'assurance de base se sont succédé, la dernière prendra effet au 1^{er} janvier 2016 avec les trois partenaires des assurances privées. Là aussi ont vu le jour de nouvelles solutions d'assurance, encore inconcevables voilà quelques années.

Le taux de couverture consolidé des treize institutions de prévoyance affiliées à proparis est passé de 108,67% à 109,53% en 2014, un fait réjouissant compte tenu des placements auprès des assureurs (86,6%) et des placements d'actions sous propre responsabilité (13,4%).

www.proparis.ch

L'Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise (IFCAM) peut se féliciter d'un exercice 2014 fructueux. Son chiffre d'affaires et ses bénéfices ont enregistré une légère hausse et son affluence ne cesse d'augmenter.

La filière « spécialiste en gestion de PME avec brevet fédéral » continue de gagner en importance. En 2014, plusieurs associations professionnelles ont décidé d'imposer cette filière dans la partie de leur examen de maîtrise relative à l'économie d'entreprise, qui permet aux participants d'acquérir les aptitudes nécessaires à la gestion d'une PME. Le corps enseignant, la conception pédagogique et les moyens spécifiquement conçus pour cette filière jouissent d'une excellente réputation.

Dans le secteur du commerce, la filière « gérant du commerce de détail avec diplôme IFCAM » a été très bien accueillie sur le marché. En outre, certaines sociétés ont fait appel à l'IFCAM pour former leurs chefs de filiales dans le cadre de cours internes à l'entreprise.

Notre équipe de conseil en matière de formation est à votre disposition au 044 515 72 72.

www.ifcam.ch



Organes et organisations membres

Comité directeur

Etat au 1^{er} janvier 2015

Présidence



Rime Jean-François
Président de l'Industrie du bois
Suisse, conseiller national
Bulle

Vice-présidence



Büttiker Rolf
Président Schweizer
Fleisch-Fachverband
Wolfwil



Fournier Jean-René
Président de l'Union valaisanne des
arts et métiers, conseiller aux Etats
Sion

Membres



Berdoz André
Président de la Chambre vaudoise
des arts et métiers
Grandvaux



Brentel Guglielmo L.
Ehemaliger Präsident
hotelleriesuisse
Altendorf



Flückiger-Bäni Sylvia
Präsidentin Lignum, Holzwirtschaft
Schweiz und Vizepräsidentin
Aargauischer Gewerbeverband,
Nationalrätin
Schöftland



Gössi Petra
Juristin, Nationalrätin
Küssnacht am Rigi



Gubler Robert E.
Ehrenpräsident Kantonalen
Gewerbeverband Zürich
Zürich



Lenz Toni
Präsident Berner KMU
Langnau



Lustenberger Ruedi
Zentralpräsident Verband
Schweizerischer Schreinermeister
und Möbelfabrikanten und Präsident
SWISS LABEL, Nationalrat
Romoos



Messmer Werner
Ehemaliger Zentralpräsident
Schweizerischer Baumeisterverband
Kradolf



Platzer Casimir
Präsident GastroSuisse
Kandersteg



Senn Pierre Daniel
Vice-président de l'Union profession-
nelle suisse de l'automobile UPSA
Neuchâtel



Stutz Felix
Ehrenpräsident SWISSMECHANIC
Schweizerischer Verband
mechanisch-technischer Betriebe
Bülach



Sutter Kaspar
Präsident Schweizerischer Bäcker-
Confiseurmeister-Verband
Breitenbach

Présidents et membres d'honneur

Etat au 1^{er} janvier 2015

Présidents d'honneur

Engelberger Edi sen. seit 2010

Früh Hans Rudolf seit 2004

Membres d'honneur

Barde Michel depuis 2008

Bartlome Hansueli seit 1997

Beck Jürg seit 2010

Berger Antoine seit 2010

Bezzola Duri seit 2008

Biéler Martin depuis 1994

Bosson Roger depuis 2004

Bürgi Arthur seit 2008

Collé Daniel depuis 2008

Dillier Ruedi seit 2004

Dobler Ernst seit 1994

Donauer Josef seit 1997

Egeli Willy seit 2010 † 22.1.2015

Fischer Hans seit 1997

Frei Xaver seit 1985

Kamm Bruno seit 2008

Käppeli Josef seit 2008

Margot Pierre-Daniel depuis 2004

Mettler Jan seit 2008

Mino Claude depuis 2000

Pletscher Heinz seit 2004

Repond Bernard depuis 2008

Rivier Robert depuis 1991

Romano Rodolphe depuis 2008

Scheidegger Rudolf seit 2008

Schenkel Annemarie seit 2000

Schlosser Alfred seit 2008

Schranz Pierre-Alain seit 2000

Schwarz Urs seit 1997

Slongo-Albrecht Marianne seit 2008

Spaltenstein Alfred seit 1988

Sulser Gottfried seit 2000

Veuthey Germain depuis 1994

Weibel Alois seit 2008

Wenger Jean depuis 2010

Widrig Hans Werner seit 2008

Zimmerli Hansjörg seit 2008

Chambre suisse des arts et métiers Etat au 1^{er} janvier 2015

Représentants des Unions cantonales des arts et métiers

Bizzini Silvio

Delegato Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino

Brunner Hansjörg

Präsident Thurgauer Gewerbeverband

Coudray Jacques-Roland

Membre du Conseil de l'Union valaisanne des arts et métiers

De Haan John

Präsident Gewerbeverband Obwalden

Engelberger Edi jun.

Präsident Nidwaldner Gewerbeverband

Erni Kurt sen.

Präsident Gewerbeverband des Kantons Zug

Fisch Karl

Präsident Kantonal Schwyzerischer Gewerbeverband

Künzli Adrian

Präsident Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden

Manser Albert

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden

Matthey Blaise

Directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève

Meister Marianne

Präsidentin Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband

Morand Jacques

Président de la Chambre patronale du canton de Fribourg

Müller-Buchser Barbara

Präsidentin Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen

Riat Patrick

Président de la Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien

Richle Hans M.

Präsident Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen

Röthlisberger René

Präsident Wirtschaft Uri

Rutschmann Hans

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Zürich

Schädler Urs

Präsident Bündner Gewerbeverband

Schmid Kurt

Präsident Aargauischer Gewerbeverband

Schneider Andreas

Präsident Wirtschaftskammer Baselland

Schweizer Marcel

Präsident Gewerbeverband Basel-Stadt

Trümpy Andrea R.

Präsidentin Gewerbeverband des Kantons Glarus

Vonarburg Roland

Zentralpräsident Gewerbeverband des Kantons Luzern

Wenger Jean

Vice-président de l'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers

Représentants des associations professionnelles suisses

Groupe Construction

Bigi Romano

Ehrenmitglied BodenSchweiz, Verband Bodenbelagsfachgeschäfte

Bisig Walter

Präsident Genossenschaft Gebäudehülle Schweiz

Burkhalter Peter

Präsident swissbrick.ch, Verband Schweizerische Ziegelindustrie und Vorstandsmitglied Verein Green Building Schweiz

Freda Mario

Zentralpräsident ad interim Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer-Verband

Gasser Josias F.

Mitglied Verband des Schweizerischen Baumaterial-Handels, Nationalrat

Gassmann Pirmin

Zentralpräsident Verband Schweizerischer Elektro-Installationsfirmen

Jungo Marius

Vizepräsident Fachverband der Schweizerischen Kies- und Betonindustrie

Kunz Hans

Zentralpräsident Schweizerische Metall-Union

Massonnet Philippe

Délégué de la Fédération romande de métiers du bâtiment

Rupli Hans

Zentralpräsident Holzbau Schweiz, Verband Schweizer Holzbau-Unternehmungen

Groupe Production

Corpina Sandro

Präsident Verband Schweizer Bettwarenfabriken

Edelmann Peter

Präsident viscom, swiss print & communication association

Fiala Doris

Präsidentin Swiss Plastics, Nationalrätin

Morand Julien

Vice-président de la Fédération suisse des spiritueux

Schlessinger Lionel

Präsident Verband der Schweizerischen Lack- und Farbenindustrie

Tanner Florian

Präsident Verband Werbetechnik + Print

Groupe Alimentation et agriculture**Aschwanden Hans**

Präsident Fromarte, Die Schweizer Käsespezialisten

Hug Hans

Ehrenpräsident Schweizerischer Rauhfutterverband

Mark Olivier

Président central de JardinSuisse

Müller Marc

Vizepräsident Dachverband Schweizerischer Müller

Ryffel Beat

Präsident Schweizerischer Floristenverband

Zemp Markus

Präsident Schweizer Brauerei-Verband

Groupe Transport et énergie**Faucherre Jean-Daniel**

Vice-président de l'Association suisse des transports routiers ASTAG

Joder Rudolf

Präsident Swiss Helicopter Association und Präsident Association Spitex privée Suisse, Nationalrat

Rechsteiner Hansueli

Verwaltungsratspräsident Schweizerische Elektro-Einkaufs-Vereinigung eev Genossenschaft

Späti Kurt

Zentralvorstands- und Geschäftsleitungsmitglied Schweizerischer Carrosserieverband

Wernli Urs

Zentralpräsident AGVS Autogewerbeverband der Schweiz

Groupe Commerce**Benoit Claude**

Ehrenpräsident Verband Schweizer Sportfachhandel ASMAS

Gmür Alois

Zentralpräsident Verband Schweizerischer Getränkegrossisten, Nationalrat

Gutknecht Bruno

Präsident Schweizerischer Möbelfachverband

Haymoz Armin

Geschäftsführer Swiss Fashion Stores

Kellenberger Thomas

Verbandsleitungsmitglied Verband Schweizerischer Radio-, TV und Multimediafachhandel

Liechti Hans

Geschäftsführender Präsident Schweizerischer Verband der Lebensmittel-Detaillisten VELEDES

Mächler Alex

Präsident imaging swiss – der Fotoverband

Nicklès Daniel

Vorstandsmitglied Verband Schweizer Goldschmiede und Uhrenfachgeschäfte

Spiess Dieter

Zentralpräsident schuhschweiz

Groupe Loisirs et tourisme**Wolf Heinz**

Präsident Photomed Solarien Verband Schweiz

Zbinden Tobias

Trésorier GastroSuisse

Groupe Santé**Bangerter Martin**

Zentralpräsident Schweizerischer Drogistenverband

Burkard Peter Michael

Vice presidente pharmaSuisse Società Svizzera dei Farmacisti

Meier Susan

Vorstandsmitglied Schweizer Fachverband für Kosmetik

Wanner Ulrich

Sekretär Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker

Groupe Services**Egeli Raoul**

Präsident Schweizerischer Verband Creditreform

Giger Kuno

Zentralpräsident coiffureSUISSE

Papritz Christoph

Ehrenmitglied Verband Textilpflege Schweiz

Schneeberger Daniela

Zentralpräsidentin TREUHAND|SUISSE, Nationalrätin

Schwenninger Marc

Rechtskonsulent Schweizer Werbung und Sekretär Schweizerische Lauterkeitskommission

Staub Georg

Präsident swissstaffing

Suter Willi

Verwaltungsratspräsident Pistor Holding Genossenschaft

Groupe Promotion des arts et métiers**Schürmann-Häberli Ursula**

Delegierte KMU Frauen Schweiz

Wicht Jean-Pierre

Ancien président de la Coopérative romande de cautionnement – PME

Organes

Chambre suisse des arts et métiers

Membres désignés par le Comité directeur

Amstutz Adrian

Zentralpräsident ASTAG, Schweizerischer Nutzfahrzeugverband und Mitglied Berner KMU, Nationalrat

Bischofberger Ivo

Ständerat

Dürr Andreas

Ressort & Politik SVIT Schweiz
Schweizerischer Verband der Immobilienwirtschaft

Feller Olivier

Directeur de la Chambre vaudoise immobilière, conseiller national

Gasche Urs

Präsident FASMED, Dachverband der Schweizerischen Handels- und Industrievereinigungen der Medizintechnik, Nationalrat

Gysin Hans Rudolf

Ehemaliger Direktor Wirtschaftskammer Baselland und Ehrenpräsident Intergenerika

Lombardi Filippo

Presidente Pubblicità Svizzera e presidente onorario Associazione passeggeri aerei della Svizzera, Consigliere agli Stati

Schilliger Peter

Ehrenpräsident suissetec, Schweizerisch-Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband, Nationalrat

Liste des organisations membres

Etat au 1^{er} janvier 2015

Unions cantonales des arts et métiers

Aargauischer Gewerbeverband AG
www.agv.ch

Berner KMU BE
www.bernerkmu.ch

Bündner Gewerbeverband GR
www.kgv-gr.ch

Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino TI
www.cc-ti.ch

Chambre vaudoise des arts et métiers VD
www.centrepatronal.ch

Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien JU
www.fer-arcju.ch

Fédération des Entreprises Romandes Genève GE
www.fer-ge.ch

Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden AR
www.gewerbear.ch

Gewerbeverband Basel-Stadt BS
www.kmu-channel.ch

Gewerbeverband des Kantons Glarus GL
www.glarnergewerbe.ch

Gewerbeverband des Kantons Luzern LU
www.gewerbeverband-lu.ch

Gewerbeverband des Kantons Zug ZG
www.zugergewerbe.ch

Gewerbeverband Obwalden OW
www.gewerbeverband-ow.ch

Kantonal Schwyzerischer Gewerbeverband SZ
www.ksgv.ch

Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband SO
www.kgv-so.ch

Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden AI
www.kgv-ai.ch

Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen SH
www.gewerbe-sh.ch

Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen SG
www.gewerbesg.ch

Kantonaler Gewerbeverband Zürich ZH
www.kgv.ch

Nidwaldner Gewerbeverband NW
www.gewerbe-nw.ch

Thurgauer Gewerbeverband TG
www.tgv.ch

Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers NE
www.cnci.ch

Union Patronale du Canton de Fribourg FR
www.unionpatronale.ch

Union valaisanne des arts et métiers VS
www.uvam-vs.ch

Wirtschaftskammer Baselland BL
www.kmu.org

Wirtschaft Uri
www.wirtschaft-uri.ch

Groupe Construction

Association des Fabricants de Clôtures Suisses
www.vsz-afcs.ch

Association des fournisseurs suisses de systèmes pour la protection contre le soleil et les intempéries
www.storen-vsr.ch

Association Green Building Suisse
www.greenbuilding.ch

Association suisse de la branche des portes
www.vst.ch

Association Suisse de l'industrie des Grapiers et du Béton
www.asgb.ch

Association suisse des carrières de roches dures
www.vsh-web.ch

Association suisse des commerces de poèlerie-fumisterie et de carrelage
www.vhp.ch

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
www.smgv.ch

Association suisse des entreprises pour systèmes de plafonds et d'aménagements intérieurs
www.vsd-innenausbau.ch

Association suisse des maîtres paveurs
www.pflaesterer.ch

Association Suisse des Maîtres Ramoneurs
www.ramoneur.ch

Association Suisse des Marchands de Matériaux de Construction
www.asmmc.ch

Association Suisse du Commerce de l'Acier et de la Technique du Bâtiment
www.sshv.ch

cemsuisse, Association de l'industrie suisse du ciment
www.cemsuisse.ch

CITEC Suisse, Association pour la protection des eaux et la sécurité des citernes
www.citec-suisse.ch

Communauté d'intérêts de l'Industrie Suisse du Parquet
www.parkett-verband.ch

Développement Suisse
www.developpement-suisse.ch

Enveloppe des Edifices Suisse, Association suisse des entrepreneurs de l'enveloppe des édifices
www.edifices-suisse.ch

Fédération romande de métiers du bâtiment

Fédération suisse romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie
www.frm-bois-romand.ch

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

Liste des organisations membres

HG Commerciale, Société commerciale de la Société suisse des entrepreneurs
www.hgc.ch

Holzbau Schweiz, Association suisse des entreprises de construction en bois
www.holzbau-schweiz.ch

Industrie du bois Suisse, Association suisse des scieries et de l'industrie du bois
www.holz-bois.ch

ISOLSUISSE, Association suisse des maisons d'isolation
www.isolsuisse.ch

Lignum, Economie suisse du bois
www.lignum.ch

PAVIDENSA, Etanchéités Revêtements Suisse
www.pavidensa.ch

Société des Entrepreneurs Suisses en Echafaudages
www.sguv.ch

Société Suisse des Entrepreneurs
www.baumeister.ch

Société suisse des sculpteurs et marbriers
www.vsbs.ch

SolSuisse, Association suisse des commerces spécialisés dans les revêtements de sol
www.solsuisse.ch

suissetec, Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment
www.suissetec.ch

SVIT Suisse, Association suisse de l'économie immobilière
www.svit.ch

swissbrick.ch, Association Suisse de l'Industrie de la Terre cuite
www.swissbrick.ch

Union suisse de la pierre naturelle
www.nvs.ch

Union Suisse des Installateurs-Electriciens
www.usie.ch

Union suisse des maîtres tourneurs
www.drechsler-verband.ch

Union suisse des professionnels de l'immobilier
www.uspi.ch

Union Suisse du Métal
www.smu.ch

Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
www.vssm.ch

Groupe Production

Association de l'industrie graphique suisse
www.industrie-graphique.ch

Association des réalisateurs publicitaires
www.verband-werbetchnik-print.ch

Association suisse des armuriers et négociants spécialisés en armes
www.sbv-asa.ch

Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques
www.fea.ch

Association suisse des maîtres couteliers et de branches annexes

Association suisse des maîtres tailleurs
www.schneidermeisterverband.ch

Association suisse des maîtres tonneliers

Association suisse des manufactures de literie
www.vsb-info.ch

COPYPRINTSUISSE
www.copyprintsuisse.ch

Institut Suisse de l'Emballage
www.svi-verpackung.ch

SWISSMECHANIC, Association Suisse d'entreprises mécaniques et techniques
www.swissmechanic.ch

Swiss Plastics
www.swiss-plastics.ch

Union Suisse de l'Industrie des Vernis et Peintures
www.vslf.ch

Union Suisse des fabricants de timbres
www.stempelfabrikanten.ch

Union Suisse des Graveurs
www.graveurverband.ch

Union suisse des maîtres chaudronniers

Union suisse des métiers de la mode
www.smgv-usmm.ch

viscom, swiss print & communication association
www.viscom.ch

VSS lubes, Association de l'industrie suisse des lubrifiants
www.vss-lubes.ch

Groupe Alimentation et agriculture

Association suisse des brasseries
www.bier.ch

Association suisse des fabricants d'aliments fourragers
www.vsf-mills.ch

Association suisse des fabricants de cigares

Association suisse des fleuristes
www.florist.ch

Association suisse des laiteries moyennes

Association suisse des négociants en fourrages

Association suisse des patrons boulangers-confiseurs
www.swissbaker.ch

Association suisse du commerce de céréales et matières fourragères
www.vsgf.ch

Association Suisse du Commerce des Vins
www.ascv-vsw.ch

Biomasse Suisse
www.biomassesuisse.ch

CENTRAVO SA
www.centravo.ch

Fédération des Meuniers Suisses
www.dsm-fms.ch

Fédération suisse des spiritueux
www.wineandspirit.ch

FROMARTE, Artisans suisses du fromage
www.fromarte.ch

Fruit-Union Suisse
www.swissfruit.ch

JardinSuisse, Association suisse des entreprises horticoles
www.jardinsuisse.ch

Société coopérative suisse des fabricants de fromage à pâte molle et mi-dure
www.cheese.ch

Société suisse des importateurs et marchands de comestibles
www.casic.ch

Swiss Cigarette
www.swiss-cigarette.ch

SWISSCOFEL, Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre
www.swisscofel.ch

Syndicat suisse des marchands de bétail
www.viehhandel-schweiz.ch

Union Professionnelle Suisse de la Viande
www.metzgerei.ch

Groupe Transport et énergie

2roues Suisse, Association de la branche du commerce spécialisé des véhicules deux-roues
www.2radschweiz.ch

AEROSUISSE, Fédération faïtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
www.aerosuisse.ch

Association des exploitants de shops de stations-service suisses
www.tankstellenshops.ch

Association du commerce automobile indépendant suisse
www.vfas.ch

Association Suisse d'Achats électro aae société coopérative
www.eev.ch

Association Suisse des Constructeurs Navals
www.bootbauer.ch

Association Suisse des Propriétaires de Dragues et Chalands
www.lastschiffverband.ch

ASTAG, Association suisse des transports routiers
www.astag.ch

auto-suisse, Association Importateurs Suisses d'Automobiles
www.auto-suisse.ch

caravaningsuisse, Union professionnelle suisse de la caravane
www.caravaningsuisse.ch

ESA – Organisation d'achat de la branche suisse de l'automobile et des véhicules à moteur
www.esa.ch

Fédération des Carrossiers Romands
www.fcr.ch

FIGAS, Fiduciaire de la branche automobile suisse SA
www.figas.ch

SAA Swiss Automotive Aftermarket
www.aftermarket.ch

Swiss Helicopter Association
www.sha-swiss.ch

Union pétrolière
www.petrole.ch

Union Suisse des Carrossiers
www.vsci.ch

UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile
www.agvs.ch

VASSO, Association des détenteurs de points de collecte des automobiles hors d'usage de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein
www.vasso.ch

Groupe Commerce

Association du Commerce d'Art de la Suisse
www.khvs.ch

Association professionnelle suisse des commerçants en peinture
www.farbenschweiz.ch

Association suisse des commissaires-priseurs
www.auktionatorenverband.ch

Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
www.vsrld.ch

Association suisse des détaillants en alimentation VELEDES
www.veledes.ch

Association suisse des distributeurs de boissons
www.vsg-asdb.ch

Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS
www.sportbiz.ch

Association Suisse des magasins spécialisées en Horlogerie et Bijouterie
www.detail.ch

Association suisse des négociants de kiosques
www.kioskinhaber.ch

Association Suisse des Négociants en Philatélie
www.sbhv.ch

Association suisse du négoce de l'ameublement
www.moebelfachverband.ch

Liste des organisations membres

Association Suisse pour la Vente Directe
www.svdf.ch

chaussuresuisse
www.schuhschweiz.ch

Communauté du commerce suisse en tabacs
www.swiss-tobacco.ch

ElectronicPartner Suisse SA
www.electronicpartner.ch

imaging swiss – der Fotoverband
www.imagingswiss.ch

PEG, Papeteristen-Einkaufsgenossenschaft
www.peg.ch

Swissavant, Association économique Artisanat et Ménage
www.swissavant.ch

Swiss Fashion Stores
www.swiss-fashion-stores.ch

SwissFur, Association professionnelle suisse de la fourrure
www.swissfur.ch

SWISS LABEL, Société pour la promotion des produits et services suisses
www.swisslabel.ch

Syndicat Suisse des Antiquaires & Commerçants d'Art
www.vsak.org

Union Suisse des commerces spécialisés en Radio, Télévision et Multimedia
www.vsr-t-usrt.ch

Union suisse des marchands de cuir

Union suisse des marchands forains
www.marktverband.ch

Union suisse des papetiers
www.papeterie.ch

Union suisse du commerce de lait, beurre et fromage

Groupe Loisirs et tourisme

Association Suisse des Guides de Montagne
www.4000plus.ch

CafetierSuisse
www.cafetier.ch

Fédération Suisse des Casinos
www.switzerlandcasinos.ch

GastroSuisse, Fédération de l'hôtellerie et de la restauration
www.gastrosuisse.ch

hotelleriesuisse, Société suisse des hôteliers
www.hotelleriesuisse.ch

Photomed, Association solariums suisses
www.photomed.ch

ProCinema, Association Suisse des exploitants et distributeurs de films
www.procinema.ch

SOA, Swiss Outdoor Association
www.swissoutdoorassociation.ch

Société romande des commerçants itinérants

Swiss Catering Association, Association faitière de la restauration collective
www.swisscatering.ch

SWISSPLAY, Association suisse de la branche des automates de jeux
www.swiss-play.ch

Groupe Santé

AKUSTIKA, Association suisse des audioprothésistes
www.akustika.ch

Association ARTISANA
www.artisana.ch

Association Pied & Chaussure
www.osm-schuhtechnik.ch

Association professionnelle suisse d'esthétique
www.sfkinfo.ch

Association Spitex privée Suisse
www.spitexprivéesuisse.ch

Association Suisse d'Esthéticiennes Propriétaires d'Instituts de Beauté
www.asepib.ch

Association Suisse de l'Optique
www.sov.ch

Association suisse des droguistes
www.drogistenverband.ch

Association suisse des médecins indépendants travaillant en cliniques privées et hôpitaux
www.asmi.ch

Association Suisse des Pharmacies de Service Direct
www.vsva.ch

Association Suisse des Spécialistes de l'Audition
www.verband-hoerakustik.ch

Association Suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public
www.assgp.ch

Association suisse des techniciens en orthopédie
www.svot.ch

Association Suisse du Commerce Dentaire
www.svdh.ch

Association Suisse pour les Médicaments de la Médecine Complémentaire
www.asmc.ch

Cliniques Privées Suisses
www.privatehospitals.ch

FASMED, Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale
www.fasmed.ch

Fédération Suisse des Centres Fitness et de Santé
www.fscf.ch

Foederatio Medicarum Practicarum
www.fmp-net.ch

Groupe Mutuel Assurances
www.groupemutuel.ch

IG FBF, Interessengemeinschaft
Fachbetriebe für behindertengerechte
Fahrzeugumbauten
www.igfbf.ch

Intergenerika
www.intergenerika.ch

pharmaSuisse, Société Suisse des
Pharmaciens
www.pharmasuisse.org

Swiss Biotech Association
www.swissbiotech.org

Swiss Dental Laboratories
www.vzls.ch

swiss safety, Association suisse
d'entreprises EPI
www.swiss-safety.ch

Groupe Services

adlatus Suisse, Réseau d'expérience et de
compétences
www.adlatus.ch

Allpura, Association des entreprises suisses
en nettoyage
www.allpura.ch

Association des entreprises suisses de
services de sécurité
www.vssu.org

Association professionnelle des détectives
privés suisses
www.fspd.ch

Association PRS PET-Recycling Schweiz
www.petrecycling.ch

Association suisse de network marketing
www.svnm.ch

Association Suisse des Banques de Crédit
et Etablissements de Financement
www.vskf.org

Association suisse des entreprises
d'entretien des textiles
www.textilpflege.ch

Association Suisse des Gérants de Fortune
www.vsv-asg.ch

Association Suisse des Sociétés de
Factoring
www.factoring-verband.ch

Association Suisse des Sociétés de Leasing
www.leasingverband.ch

Association Suisse des Sociétés Fiduciaires
de Recouvrement
www.vsi1941.ch

Association Suisse pour la Formation des
Cadres
www.svf-asfc.ch

Association suisse pour les techniques de
l'environnement
www.svut.ch

Assurance des métiers Suisse
www.assurancedesmetiers.ch

BfB Société fiduciaire
www.bfb.ch

Bureau Suisse de Coordination pour Feux
d'artifices
www.feuerwerk-skf.ch

coiffureSUISSE, Association suisse de la
coiffure
www.coiffuresuisse.ch

Fédération Suisse des Ecoles Privées
www.swiss-schools.ch

FICAL Coopérative de financement
www.fical.ch

FIDUCIAIRE|SUISSE, Union Suisse des
Fiduciaires
www.treuhandsuisse.ch

Gewerbe-Treuhand AG
www.gewerbe-treuhand.ch

greenSys AG
www.greensys.ch

OBT SA
www.obt.ch

Pistor SA, Service de boulangerie-pâtisserie-
gastronomie
www.pistor.ch

PME Next
Fondation pour la transmission des PME
www.kmunext.ch

Publicité Extérieure Suisse
www.aussenwerbung-schweiz.ch

Publicité Suisse, Organisation faitière de la
communication commerciale
www.sw-ps.ch

SIBA, Association Suisse des Courtiers en
Assurances
www.siba.ch

Swisscable, Association de réseaux
de communication
www.swisscable.ch

swiss export, Association suisse
d'exportation
www.swiss-export.com

swissstaffing, Union suisse des services
de l'emploi
www.swissstaffing.ch

Union Suisse Creditreform
www.creditreform.ch

Verband Schweizerischer Handelsschulen
www.handelsschulverband.ch

Groupe Promotion des arts et métiers

Allgemeine Gewerbeschule Basel
www.agsbs.ch

ASGA Pensionskasse
www.asga.ch

BGOST Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
www.bgost.ch

Caisse de compensation des arts et métiers
suisses
www.ak105.ch

CC Centre, Coopérative de Cautionnement
pour PME
www.bgm-ccc.ch

Liste des organisations membres

Chambre neuchâteloise du commerce et
de l'industrie

www.cnci.ch

Chambre valaisanne de commerce et
d'industrie

www.cci-valais.ch

Coopérative romande de cautionnement –
PME

www.crcpme.ch

CSC, Centrale suisse de
cautionnement pour les arts et métiers

IFCAM, Institut suisse pour la formation des
cadres d'entreprise

www.ifcam.ch

proparis, Prévoyance arts et métiers Suisse

www.proparis.ch

Société coopérative NEuchâtel
Interface PME

www.crcpme.ch



Le Journal des arts et métiers
est aussi sur internet

www.arts-et-metiers.ch



usam – Numéro 1 des PME suisses

Schweizerischer Gewerbeverband

Union suisse des arts et métiers

Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26, case postale, 3001 Berne · téléphone 031 380 14 14, fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch

www.sgv-usam.ch